

Marché couvert à Courseulles-sur-mer

Stéphane SALTZMANN
Konstruktif
Pont-l'Abbé, France



Arnaud LACOSTE
Lode architecture
Paris, France





1. Site & programme

1.1. Un contexte à géométrie variable

Courseulles-sur-mer : alternativement petite ville de 4.000 habitants, et station accueillant 40.000 estivants. Sa plage, son port de plaisance, son musée du débarquement canadien, et son marché bihebdomadaire comptent parmi les principaux atouts d'une ville qui veille à son attractivité.

L'analyse du centre-ville, qui accueille le marché, est pourtant l'occasion de pointer certains dysfonctionnements. La morphologie des lieux a souffert de transformations survenues après-guerre. Ainsi l'ancienne école, qui structurait autrefois les lieux au débouché de la rue de la Mer, se retrouve esseulée au milieu d'aires de stationnement, tandis que la place arborée qui la jouxtait au Nord a été dénaturée par l'ouverture d'une nouvelle voie.

Le projet de couverture du marché apparaît donc, en creux, comme une volonté de repenser l'aménagement de toute la place pour restaurer son attractivité. Au-delà du marché, c'est aussi l'image de la ville qui est en jeu.

1.2. Abriter le marché

En premier lieu, il s'agit de concevoir une infrastructure adaptée à la tenue du marché. Un espace abrité de la pluie et du vent, capable d'accueillir dans de bonnes conditions commerçants et habitants, hiver comme été.

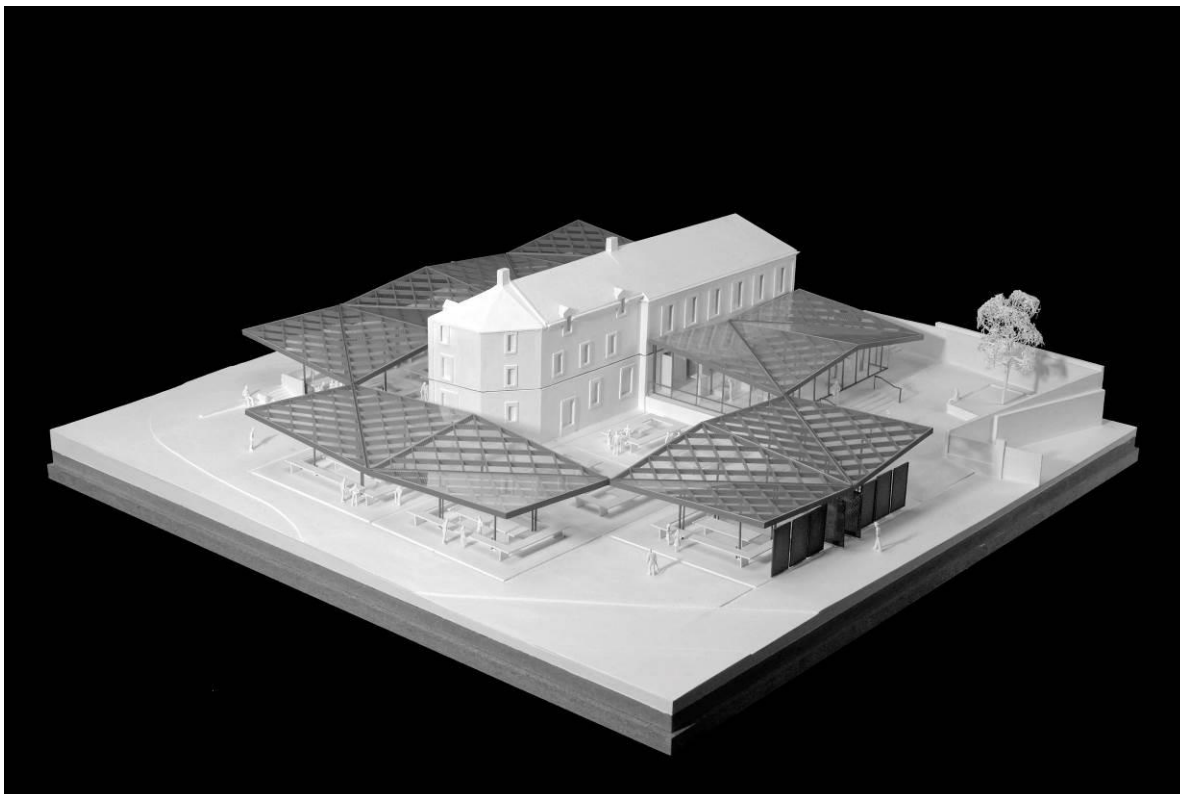
Pour les premiers, il s'agit de bénéficier d'emplacements de qualité, bien desservis, bien éclairés, et disposant d'accès aux réseaux. Les clients sont attentifs, quant à eux, aux conditions d'accès et de stationnement, à la circulation entre les étals, aux espaces publics associés.

1.3. Programmer l'attractivité

Au-delà de la tenue du marché deux matinées par semaine, cet équipement a aussi vocation à accueillir d'autres types de manifestations, et il doit être conçu pour offrir cette souplesse. Mais il s'agit surtout d'introduire des programmes capables de prendre le relais du marché, et d'initier un cercle vertueux qui associe usagers du marché, visiteurs de l'exposition, clients des commerces environnants.

La création d'espaces d'exposition dans l'ancienne école compte comme un élément fort de cette programmation. Le rez-de-chaussée est entièrement refondu autour d'une première salle, tandis qu'un deuxième espace, plus grand, est construit. Les deux salles peuvent fonctionner de manière indépendantes, et l'ajout d'un office permet d'envisager l'organisation de réceptions.

L'attractivité est également affaire de qualité des espaces publics, que le projet prévoit d'associer à chaque partie du programme : un atrium au centre du marché, un parvis planté devant la salle d'exposition, une place piétonne à la sortie du marché en direction de la mer. Ces espaces ne doivent pas être rendus aux piétons au mépris des problématiques de stationnement : les capacités sont non seulement maintenues, mais les places sont même pérennisées les jours de marché.



2. Projet architectural

2.1. Une couronne autour de l'ancienne école

La démolition du bâti de moindre qualité, à proximité de l'école, permet de libérer des espaces et de mettre en scène le bâtiment historique au centre du dispositif.

Le marché s'installe tout autour. Sa plateforme est encaissée, pour atténuer les pentes, protéger du vent, et bien identifier les limites. Les points d'accès - rampes, escaliers, trottoirs - sont répartis sur toute la périphérie. On circule de façon continue autour de l'ancienne école.

Les toitures du marché sont implantées en couronne. Elles forment trois groupes de toits, sur les côtés Sud, Est et Nord de l'emprise, et couvrent 1000m². Ces toitures s'adressent ainsi à toute la Ville et inscrivent le marché dans chacune des perspectives d'arrivée sur la place, dont l'école constitue l'épicentre. Un quatrième groupe de toits, accolé à l'école, abrite la nouvelle salle d'exposition, à laquelle on accède par une volée de marches.

De nouveaux espaces publics s'insèrent dans le dispositif : « atrium » entre l'école et les toits, parvis arboré devant l'exposition, place piétonne côté Nord. Quant au stationnement, il est redistribué en périphérie immédiate, les parkings cédant la place à des stationnements plus structurés le long des voies.

2.2. Géométrie de l'abri

La géométrie d'ensemble des toits est construite sur un plan de référence qui suit la pente moyenne du site. Ce plan porte les lignes de noues, qui coïncident avec les diagonales de chaque toit. Cette ligne brisée décrit l'ensemble des dix toitures construites, correspondant chacune à un rectangle de 10 x 12,50 m.

On forme ainsi une nappe continue, à la géométrie réglée, qui s'adapte à la topographie et limite les hauteurs en jeu pour laisser émerger le bâtiment historique.

Ces toits constituent une réponse architecturale unique, fédératrice. Ils enveloppent en un même mouvement un ensemble de programmes et de dispositifs hétérogènes, et impriment leur trame sur l'emprise de l'aménagement. Pourtant, leur radicalité géométrique agit avant tout comme un faire-valoir pour la véritable figure emblématique des lieux : l'ancienne école, qui trône au centre de la place, et trouve dans cet aménagement une nouvelle vie.



3. Structure

3.1. La structure comme motif

Pour former cette nappe, et lui conférer une grande homogénéité, nous avons développé une structure en grille de poutres, de section unique. Cette solution permet d'obtenir une charpente rigide, sur un nombre limité d'appuis, implantés selon les contraintes d'organisation des étals.

C'est aussi un choix graphique, qui tire parti de la répétitivité des toits pour étendre un motif structurel à l'ensemble de la construction. Cette trame agit comme une matrice qui unifie, subdivise, régit.

Cette structure en bois est associée à une couverture translucide, qui laisse une lumière diffuse baigner les étals. La charpente est mise en valeur par cet éclairage naturel, le bois colore au passage la lumière qui filtre et apporte une ambiance douce aux espaces du marché.

3.2. Jeu de construction

La charpente met en œuvre des poutres en lamibois de hêtre (Baubuche), dont les caractéristiques mécaniques permettent d'affiner la section. Elles sont usinées à leurs extrémités pour accueillir des pièces d'assemblages en inox, insérées dans chaque nœud.

Plusieurs défis ont été relevés :

- concevoir des pièces d'assemblage en acier capables de « suivre » les variations dimensionnelles du bois dues aux conditions hygrométriques.
- compenser le fluage du bois par la prise en compte d'une préforme, et assurer ainsi à l'ouvrage des lignes tendues.
- faire circuler les efforts dans l'ensemble de la structure, notamment au niveau des noues où le passage des chéneaux a nécessité des assemblages particuliers et le recours à des alliages spécifiques.

Un travail de modélisation important nous a permis de maîtriser ces aspects. Les pièces ont été réalisées en usine : découpe numérique pour le bois, usinage et soudure pour l'acier, contrôle qualité et envoi sur site. L'assemblage a été fait en deux temps : construction des noues en atelier et mise en position sur site, puis fixation des poutres pièce par pièce. Chaque toit a été construit à hauteur d'homme, sur des supports donnant les pentes, puis levé et fixé sur ses quatre appuis.



4. Équipe

Maîtrise d'Ouvrage

- Ville de Courseulles-sur-mer (M. le Maire F. Pouille, G. Ballière, M. Debarbouille)

Maîtrise d'Oeuvre

- Architecte mandataire : Lode architecture (A. Lacoste)
- BET structure : Konstruktif (S. Saltzman, S. Pochic)
- BETs fluides : Thalem (T. Lemaire)
- BET VRD : Tecam (S. Thibault)
- OPC : Apic (V. Gourdan, F.X. Roguet)

Entreprises

- Démolition : Demotec
- Terrassement : Martragny
- Réseaux : Garczynski
- Gros-oeuvre : NCR
- Fabrication de pièces en acier : Technic & Métaux
- Serrurerie, façades : Frameto
- Structure bois : Mollibois
- Montage charpente, menuiserie : CPL Bois
- Couverture : Iso-Top
- Menuiseries aluminium : Le Coguic
- Plomberie, chauffage : Piquot
- Électricité : Gtec
- Chapes : Cairon
- Carrelage : CRLC
- Cloisons : SPN
- Peinture : Pierre